



Délibération n° 2018_045

L'an deux mil dix-huit le seize octobre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué en date du neuf octobre deux mil dix-huit, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIN, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES								Contre
Inscrits	Votants	Abstention	Blancs et nuls	Suff. Exprimés	Maj. absolue	Pour		
12	12	0	0	12	7	12	0	

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – AUBLETTE Geneviève – BEGUIER Dominique – BRIOLE Jean-Pierre – CHEILLAN Marc – DAHRINGER Catherine – GRINDEL Xavier – TIDIER Isabelle – THEISOHN Heike
Excusés avec pouvoir : CRACOWSKI Jacques donne pouvoir à CHARRIN Philippe – SIMONNET Emmanuel donne pouvoir à DAHRINGER Catherine
Madame Heike THEISOHN est désignée secrétaire de séance.

OBJET : MOTION RELATIVE AUX MODALITES D'IMPLANTATION DES COMPTEURS LINKY

Décision du Conseil – Rapporteur : CHARRIN Philippe

La commune a reçu de nombreux témoignages de Vauvenarguais s'interrogeant sur les compteurs Linky et précisant qu'ils ne souhaitaient pas qu'un compteur Linky soit installé à leur domicile.

En parallèle à ce que les associations « anti-Linky » proposent elles-mêmes, à savoir la prise de délibérations ou d'arrêtés s'opposant à l'installation des compteurs, et au regard des procédures d'annulation des actes des communes par divers tribunaux, voire le Préfet lui-même, la commune souhaite informer les services d'Enedis et faire valoir le respect du droit de la propriété et plus spécialement celui du respect de la volonté des habitants en ne se posant pas sur le terrain administratif ou judiciaire mais simplement sur celui d'une démarche respectueuse de chaque partie.

La commune demande à Enedis, par la présente motion, d'accepter le principe de ne pas poser de compteur chez les personnes qui s'y opposent.

Comme cela a été le cas pour la commune de Bayonne, la commune de Vauvenargues souhaite échanger avec Enedis pour relayer les expressions de refus des Vauvenarguais. La commune proposera par ailleurs un modèle de courrier à envoyer à Enedis par les particuliers pour exprimer le refus.

Ont signé le Maire et les membres du Conseil présents

